

Sensibilisation au harcèlement pour les managers

2 jours - 14 heures

Code formation : ADHMAN0874



adhara.fr

Objectifs

Identifier et qualifier les harcèlements moral, sexuel et les actes sexistes. Repérer les signaux d'alerte et situations à risque. Comprendre les responsabilités légales et managériales. Adopter les bonnes pratiques d'écoute et de traitement. Déployer une prévention durable pour un climat sain.

Participants

Managers de proximité, chefs d'équipe, responsables de service, directeurs opérationnels...

Prérequis

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire pour suivre cette formation. Une première expérience managériale permet toutefois une meilleure compréhension des concepts abordés.

Ouverture vers l'Intelligence Artificielle

Le formateur présentera, lorsque pertinent, des applications de l'IA pour enrichir la communication, faciliter l'organisation ou soutenir la prise de décision. Ces apports permettront d'illustrer de nouvelles pratiques tout en sensibilisant aux bonnes règles d'utilisation responsable (sécurité, fiabilité des résultats, respect des données).

Programme

Qualifier le harcèlement

Chiffres clés et contexte socioprofessionnel
Repères juridiques : cadre légal, obligations de l'employeur
Définition du harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissements sexistes Impact sur l'individu et le collectif
Autres « maux » proches : RPS, stress, violences internes...
Sanctions encourues

Prévenir et détecter dans le contexte professionnel

Responsabilité de l'employeur et rôle du manager
Communication interne, sensibilisation, information des collaborateurs
Reconnaître les signaux d'alerte : changements de comportements, isolement, souffrance...
Identifier les rôles des différents acteurs : manager, RH, représentants du personnel, médecin du travail...
Ressources et dispositifs de soutien

Réagir face à une situation de harcèlement

Conduite à tenir en cas de signalement : accueil de la parole, écoute active, confidentialité
Mener un entretien : méthodologie, posture, communication
Mener une enquête : recueil des faits, témoignages, preuves
Dispositifs d'écoute, traitement, sanctions disciplinaires éventuelles
Remobilisation de l'équipe, accompagnement de la victime, prévention de la récurrence

Mettre en place une politique de prévention durable

Instaurer une culture de respect et de prévention au sein de l'équipe
Leviers managériaux : règles de fonctionnement, communication non violente, recadrage assertif
Élaboration d'un plan d'action managérial individuel ou collectif
Suivi, évaluation, sensibilisation continue, sensibilisation régulière de l'équipe

Remarques

Sensibilisation au harcèlement pour les managers

2 jours - 14 heures

Code formation : ADHMAN0874



adhara.fr

Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

Public Visé

Collaborateurs - Développer ses compétences, s'affirmer comme expert dans son domaine, sécuriser son parcours professionnel ; Entreprises ou organisations - Accélérer les évolutions de carrière des collaborateurs, augmenter l'efficacité et l'employabilité des équipes... ; Demandeur d'emploi - Développer son employabilité, favoriser sa transition professionnelle...

Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

Moyens techniques

Le suivi pédagogique, administratif et logistique est assuré et coordonné par nos services afin de garantir le bon déroulement de l'action de formation.

Les stagiaires bénéficient d'un encadrement complet tout au long de la formation.

Pour les formations réalisées en centre, les participants disposent d'un espace d'accueil, de salles configurées techniquement selon les besoins pédagogiques et d'un matériel dédié.

Des ressources pédagogiques sont mis à disposition des participants pendant la formation. Une documentation pédagogique est remise à échéance de la formation au format papier ou numérique.

Méthodes d'évaluation des acquis

Exercices individuels et collectifs durant la formation. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis de fin de stage sont adressées avec la facture.